

Le 3 octobre 2019

**ASSEMBLÉE D'UNITÉ DES CHARGÉES, CHARGÉS DE COURS  
DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE MODE DE MONTRÉAL  
Le mercredi 23 octobre 2019  
À 12 h 30 au local A-R540**

Bonjour chères, chers collègues,

Vous êtes chaleureusement conviés à l'assemblée statutaire de votre unité départementale **autour d'un léger repas\* le mercredi 23 octobre 2019 à 12 h 30 au Syndicat des professeurs et professeurs enseignants de l'UQAM, local A-R542**, en compagnie de vos collègues chargées, chargés de cours.

Cette rencontre vous permettra d'être au courant de ce qui se passe dans votre milieu de travail et, bien sûr, d'établir des liens avec vos collègues.

Nos échanges porteront, entre autres, sur :

- plusieurs sujets concernant votre travail dans votre faculté ou votre école;
- un bref rapport de vos représentant.e.s siégeant aux diverses instances universitaires et aux divers comités et l'élection de ces représentant.e.s pour l'année à venir.

**Vous avez déjà participé à une assemblée d'unité?**

Vous comptez être à nouveau de nôtres? Initiez alors une ou un collègue de votre faculté dont ce serait la 1<sup>e</sup> participation à votre assemblée d'unité départementale.

**Ce serait une première pour vous?**

Bravo! Vous pouvez vous auto-initier et même (encore mieux!) venir avec une ou un collègue dont ce serait aussi la 1<sup>e</sup> fois et ainsi partager votre expérience.

Nous vous demandons de **confirmer votre présence par retour de courriel au plus tard le 17 octobre** pour connaître le nombre exact de personnes présentes afin de pouvoir offrir un repas à toutes et à tous.

Au plaisir de vous retrouver!

Syndicalement vôtre,

Jean Régnier, Comité mobilisation-intégration

\* Veuillez nous informer si vous avez des allergies ou intolérances alimentaires.

.../voir au verso

## ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour, minutage *5 min.*
- 2- Informations *15 min.*
- a) Présentation de l'équipe syndicale actuelle
  - b) Dossiers en cours
  - c) Retour sur la dernière assemblée générale
  - d) Projets d'intégration
  - e) Programme de mise à jour des connaissances et de perfectionnement
  - f) Diverses informations dans l'Infolettre et auprès de votre équipe syndicale
- 3- Rapport<sup>a</sup> (verbal et écrit) des représentant.e.s, par exemple, comme délégué.e syndical.e, au Comité de liaison local, en Unité de programme, et tout autre instance ou comité *35 min.*
- 4- Élections et Informations sur le rôle des personnes élues *20 min.*
- délégation au Conseil syndical (4) <sup>1</sup>
  - représentation à l'Unité de programme de premier cycle Gestion et design de la mode (1) <sup>2</sup>
  - représentation au Comité de liaison local (CLL) (3) <sup>3</sup>
  - représentation des personnes chargées de cours appelées à voter lors des élections au rectorat
- 5- Divers
- 6- Levée de l'assemblée

N.B.: Tous les mandats pour les postes à combler sont d'une durée d'un an, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020.

- Les personnes intéressées à siéger à l'une ou l'autre des instances et qui ne peuvent assister à la réunion sont priées de faire parvenir une procuration à Jean Régnier par retour de courriel.

---

<sup>1</sup>accorde du pointage

<sup>2</sup>accorde du pointage et une rémunération

<sup>3</sup>est rémunérée

---

<sup>a</sup> Le rapport écrit, déposé par les représentant.e.s, est confidentiel et reste dans les dossiers du syndicat. Ce rapport doit être envoyé au Comité mobilisation-intégration avant la tenue de l'assemblée départementale.